



GREThA

Groupe de Recherche en
Économie Théorique et Appliquée

**Le Mont-de-Piété à Bordeaux, les raisons d'un succès
(1802-1913)**

Bertrand BLANCHETON

&

Guillaume PASTUREAU

*GREThA, CNRS, UMR 5113
Université de Bordeaux*

Cahiers du GREThA

n° 2014-01

January

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV

Avenue Léon Duguit - 33608 PESSAC - FRANCE

Tel : +33 (0)5.56.84.25.75 - Fax : +33 (0)5.56.84.86.47 - www.gretha.fr

Le Mont-de-Piété à Bordeaux, les raisons d'un succès (1802-1913)

Résumé

L'instauration du Mont-de-Piété à Bordeaux fut un succès institutionnel. Ses objectifs sont atteints : il lutte contre l'usure, abaisse le coût du crédit, finance la politique de bienfaisance de la ville, tout en étant indépendant financièrement. McLaughlin (2013) a étudié les causes de l'échec du Mont-de-Piété irlandais au début du XIXe siècle. Contrairement à l'institution française, l'établissement irlandais ne bénéficie pas d'un cadre législatif favorable, et il fut créé dans un environnement socio-économique très différent. Il convient de vérifier la position de McLaughlin et d'appréhender l'importance du monopole du prêt sur gages accordé au Mont-de-Piété français. Cependant, il est nécessaire de dépasser ce simple cadre. Le Mont-de-Piété répond à une demande sociale forte et apporte les réponses adéquates. L'objet de cet article est d'étudier les causes de la réussite de l'établissement de Bordeaux, et de proposer pour cela le concept d'économie sociale de bienfaisance.

Mots-clés : Mont-de-Piété, prêt sur gages, histoire économique, aide sociale

The Bordeaux Mont-de-Piété, a success story (1802-1913)

Abstract

McLaughlin (2013) studies the Irish Mont-de-Piété establishment, and he finds some reasons for its failure. He explains that Irish Mont-de-Piété was created in a specific socio-economic environment. In contrast with it, the French Mont-de-Piété model benefited from public support and monopoly status which realised economies of scale, and gave preferential interest rates on capital. But these reasons were not complete. The Mont-de-Piété in Bordeaux was an institutional success, because these objectives are achieved: it reduced usury, it lowered interest rates, it financed the charity of the city, and it was financially independent. We prove that the French success can be explained by a worker's demand and not essentially by the monopoly status. So, the French, and Bordeaux, Mont-de-Piété provides adequate social responses. The article investigates the causes of the success of Bordeaux establishment, and introduces the concept of social economy charity in order to define it.

Keywords: Mont-de-Piété, pawnbroking, economic history, social aid.

JEL: I38, N20, N33, L31

Reference to this paper: BLANCHETON Bertrand, PASTUREAU Guillaume (2014) Le Mont-de-Piété à Bordeaux, les raisons d'un succès (1802-1913), *Cahiers du GREThA*, n°2014-01.

<http://ideas.repec.org/p/grt/wpegrt/2014-01.html>.

1. Introduction

Dans un article consacré au Mont-de-Piété (MDP) irlandais, McLaughlin [2013] avance les causes de l'échec de l'installation d'un tel établissement en Irlande. Les promoteurs irlandais ont souhaité transposer le modèle continental du MDP, à savoir offrir des prêts sur gages à moindre coût pour concurrencer les prêteurs privés, et partager les bénéfices réalisés avec les établissements de bienfaisance. Or, constatant que l'organisation institutionnelle des MDP européens est supérieure, l'imitation *stricto sensu* de ce modèle n'est pas possible, ce qui explique les difficultés rencontrées par l'établissement irlandais. Non pas que l'économie irlandaise soit moins développée, mais l'existence d'une véritable concurrence des maisons privées de prêt n'a pas permis au MDP de réaliser les économies d'échelle suffisantes pour assurer sa rentabilité. Au même moment, les MDP français bénéficiaient d'un environnement institutionnel favorable, grâce notamment au monopole de l'octroi du prêt sur gages obtenu en 1804. D'après McLaughlin [2013], le monopole du prêt sur gages bénéficie véritablement à l'établissement, il permet de faible taux d'intérêt, il offre une facilité de financement et de liquidités car les obligations émises sont garanties par les pouvoirs publics. En conclusion, l'auteur estime qu'il est complexe d'introduire par imitation organisationnelle une institution spécifique dans un pays, si elle n'est pas adaptée à l'environnement socio-économique.

Pourtant, le MDP a traversé les époques en s'installant dans différentes régions européennes avec relativement la même organisation. Le MDP fut créé en 1462 à Pérouse en Italie du Nord par des moines franciscains dans l'objectif de concurrencer les usuriers qui exploitaient la misère. La philosophie des créateurs est fondée sur l'idée que le crédit apporte une solution efficace à la lutte contre la pauvreté. L'apparition du MDP à Paris, mais aussi à Bordeaux, s'inscrit dans cette doctrine, la charité est condamnée car considérée comme inefficace, le crédit populaire peut être l'alternative. L'apport d'un microcrédit, via le prêt sur gages, a l'avantage d'exclure une population de « mauvais pauvre », à savoir les mendiants, les vagabonds et tous ceux qui profitent de la charité sans travailler. Par conséquent, la prospérité du MDP, et sa capacité à s'exporter, est le résultat de plusieurs phénomènes : la pauvreté du salariat, soit un monde du travail qui exprime un besoin social de protection ; la progression des usages monétaires à toutes les sphères de la vie sociale ; l'émergence de nouvelles conceptions de l'aide sociale portée par des notables philanthropes qui considèrent qu'une réponse individuelle et économique est centrale.

Le MDP de Bordeaux a été fondé en 1801 et il a bénéficié des privilèges offerts par sa situation de monopole. Or, peut-on au regard de son histoire considérer que cette situation juridique a été nécessaire et suffisante pour sa réussite ? En effet, le MDP bordelais a fêté ses 210 ans en 2011, il a traversé quatre phases, son développement et apogée au XIXe siècle de 1801 à 1890, une baisse d'activité lente et régulière au début du XXe siècle, un déclin majeur entre 1945 et les années 1980, et un renouveau depuis une vingtaine d'années. Cette chronologie se retrouve dans l'ensemble des MDP français (Pastureau [2013a]). La question du monopole permettant de limiter les coûts et d'agir sur la rentabilité de l'établissement n'est pas totalement à rejeter, cependant, elle est à nuancer dans le cas français et bordelais. Si effectivement, à l'instar de McLaughlin [2013] la question de l'imitation organisationnelle est à soulever, la réussite des MDP français au XIXe siècle s'explique par une forme de demande sociale, et solvable, de microcrédit par un salariat soumis à une situation de pauvreté monétaire. L'instauration d'un marché du travail, des faibles revenus et des salaires aléatoires, et l'absence de protection globale du salariat sont à l'origine de la réussite des MDP. En effet, ils deviennent des prêteurs sociaux qui assurent un complément de revenu pour maintenir la consommation de base des travailleurs pauvres. Le prêt sur gages consacre un « argent secours » (Pastureau [2013a]). Notre article est fondé sur une question de recherche précise, comment expliquer la réussite du MDP en France au XIXe siècle ? En partant des positions de McLaughlin sur la situation irlandaise, nous souhaitons montrer la place fondamentale de l'environnement social du MDP et de son insertion institutionnelle. Ainsi, le rôle du monopole n'est pas central dans notre

analyse, ce qui sera à démontrer. Nous nous concentrons sur l'établissement de Bordeaux qui est une bonne synthèse de l'histoire des MDP français.

Cet article comporte quatre sections. Dans la première nous présenterons le développement du MDP, puis plus précisément celui de Bordeaux, la philosophie de ses promoteurs et son environnement. La section III est consacrée à l'étude concrète du succès institutionnel, en mettant en perspective l'idée de l'existence d'un besoin social. La section IV est consacrée à l'idée que le MDP valorise une économie sociale de bienfaisance qui domine le XIXe siècle, et elle proposera les hypothèses du futur déclin du MDP. La section V conclue.

2. Les origines du Mont-de-Piété en France et à Bordeaux

Il convient tout d'abord de revenir sur les origines du MDP et d'en comprendre l'émergence¹. Créé à Pérouse en 1462 par les moines franciscains, le MDP se propage dans toutes les grandes cités marchandes de l'Italie du Nord à la fin du XV siècle. Il s'impose par la suite dans les Provinces-Unies et les Flandres au début du XVIIe siècle sous l'impulsion du développement d'une économie urbaine modernisée (Pastureau [2013a]). Il faut voir dans cette géographie historique une certaine cohérence institutionnelle. En effet, cette dernière souligne l'importance des mutations économiques et sociales dans ces deux régions. A l'origine, le MDP fut fondé pour lutter contre l'usurier, expression du marchandage de l'argent, mais il ne peut pas être compris sous cette simple acceptation. Ainsi, cette invention franciscaine doit être analysée comme une véritable innovation sociale. L'émergence du MDP est le résultat de contradictions socio-économiques majeures dans les sociétés de la fin du Moyen-Age, l'Italie du Nord et les Provinces-Unies subissent un processus économique dynamique, à travers les prémisses et l'émergence du capitalisme. Les sociétés européennes pré-capitalistes, qui s'organisaient et se structuraient autour d'une forme d'économie du don, sont progressivement soumises à une domination du Marchand, en tant que nouvel acteur social, politique et économique (Pastureau [2013b]). Cette domination se traduit par l'imposition d'une organisation économique nouvelle, c'est le passage d'une société fondée sur une domination morale et symbolique à une société structurée par des relations économiques et marchandes, qui modifient les liens de solidarité et d'entraide vers leur monétarisation, ce qui explique que le MDP se développe principalement dans les villes de marchands et de commerce. Ce processus est associé à une perte de protection institutionnelle du travailleur qui devient un salarié.

En France, le développement des MDP s'observe véritablement au début du XIXe siècle, en réponse à la libération du marché du travail qui n'est plus contraint par les corporations. Le salariat perd progressivement les institutions qui le protégeaient, une partie des travailleurs subit une forte précarité et instabilité de leurs salaires et revenus, le MDP a permis de compléter les salaires. Par conséquent, le microcrédit a progressivement une vocation sociale, il introduit un usage spécifique de l'argent comme outil de protection sociétale contre l'usurier, mais il participe aussi à la généralisation de pratiques monétaires à travers le prêt sur gages. Le microcrédit social doit se comprendre sous une optique dynamique, il est une réponse économique, mais aussi financière, aux mutations socio-économiques qui déstabilisent l'ordre statique ancien. Le MDP apporte un revenu complémentaire et participe à la structuration d'une économie urbaine et monétarisée. Or, l'aide apportée a un coût, à travers le gage et l'intérêt, elle est dispensée pour l'homme au travail, qui par son salaire peut rembourser le prêt. C'est, en définitive, une première institution tournée vers ce qu'on appellera le « bon pauvre », celui qui ne peut véritablement subvenir à ses besoins par sa participation à la vie économique. Cette conception tient par la suite une place importante dans toutes les politiques menées au XIXe siècle. Le MDP concerne principalement le monde du travail, il s'inscrit dans la logique philosophique et idéologique qui veut que l'aide favorise le travail, il est

¹ Pour une étude plus détaillée et approfondie, on renverra plus précisément à Pastureau [2013b].

rendu possible par les mutations économiques nouvelles qui consacrent la fin des solidarités traditionnelles, il est une réponse économique au paupérisme. Parallèlement, le microcrédit social peut être perçu comme un instrument garantissant le lien social, car il permet de protéger une population soumise à une précarité des conditions de vie, et il l'intègre, par un lien d'argent, aux nouvelles finalités de l'économie urbaine (Pastureau [2013a]).

L'usage du microcrédit social participe à l'intégration économique d'une population qui subit les processus de monétarisation et de marchandisation de la vie économique. L'histoire du MDP est traversée par cet objectif, il utilise des mécanismes économiques, comme le crédit, pour apporter les capacités à une population de travailleurs pauvres de s'intégrer dans la société marchande et monétisée. Cependant, le microcrédit social concerne une population qui n'est pas totalement exclue, mais une population en « voie d'exclusion » qui peut l'utiliser comme filet de sécurité, forme de revenu indirect. L'argent est donc un outil ou mécanisme du lien social, en être exclu suppose un éloignement de la sphère 'travail' dans son acceptation la plus stable. Ainsi, le microcrédit offert tend à garantir un filet de sécurité ou un revenu complémentaire pour répondre aux exigences des sociétés monétarisées. L'expansion de l'usage de l'argent à toutes les sphères de la vie sociale entraîne mécaniquement un risque pour une population qui n'y a pas accès

L'instauration du MDP bordelais s'inscrit véritablement dans cette logique de protection. Au XVIIIe siècle, la ville de Bordeaux est en plein essor économique, le développement rapide des activités portuaires fait sa richesse. Le commerce maritime favorise la croissance économique de la ville et son enrichissement, le port de la Lune est intégré aux routes commerciales vers les Amériques et les Caraïbes, qui font de Bordeaux une plaque tournante du commerce international. La prospérité de la ville entraîne avec elle croissance démographique, la population double durant tout le XVIIIe, atteignant 110 000 habitants en 1789, soit la troisième ville du royaume. Une telle croissance ne va pas sans difficultés sociales, urbaines et économiques. Le XVIIIe siècle est donc l'âge d'or de Bordeaux entamé en 1705 avec la création de la Chambre de commerce de Guyenne qui impulse le développement économique et commercial de la ville (Butel et Poussou [2007]). Sans oublier la bourse des marchandises et la richesse des foires annuelles qui offrent à Bordeaux des débouchés non négligeables. Tout cela est rendu possible par l'émergence d'une industrie locale tournée vers le commerce, la chambre de commerce, ainsi que les élites bordelaises, protègent les intérêts du négoce et favorisent le développement des activités productives et industrielles, en s'opposant aux limites induites du système des corporations, sous couvert de la liberté d'entreprendre et de l'intérêt général, on contourne les privilèges accordés à certaines corporations pour améliorer la compétitivité du port (Passet [1954]).

L'essor économique de la ville n'épargne pas les populations les plus pauvres qui vivent des activités du port. L'insécurité sociale caractérise la pauvreté des classes laborieuses qui sont confrontées à différents fléaux : l'accident du travail, la maladie et/ou la disette. Malgré la prospérité générale de la ville, la mendicité n'est pas un épiphénomène. Les classes populaires vivent au jour le jour, elles ne peuvent accumuler suffisamment de réserves pour répondre aux aléas de la vie² (Allemandou et Le Pennec [1991]). Une politique publique efficace de lutte contre les disettes [hausse prix du pain] est mise en place par le Parlement et la Jurade, en imposant un prix maxima du pain qui répercute qu'une partie de l'augmentation du prix et un effort pour améliorer les approvisionnements. Mais l'œuvre d'assistance est le fait des ordres. Dans la société d'Ancien régime, l'aide sociale se résume en une action d'assistance ou de charité, le compagnonnage prend une place non négligeable. Ce qui ne sera plus le cas à partir de 1791 et l'interdiction des corporations et regroupement de travailleurs. Cependant, il n'existe pas de traitement économique des problèmes sociaux ce qui est le cas avec le MDP. Bordeaux subit au XVIIIe siècle les mutations

² A la veille de la Révolution française, il y aurait près de 60 000 pauvres à Bordeaux (Allemandou and Le Pennec [1991]).

profondes de la société française, la ville se développe sous l'effet de la dynamique du capitalisme mais non sans conséquences sociales.

C'est dans cette optique que la nécessité d'un MDP se présente. La ville est prospère et concentre des capitaux, le paupérisme ouvrier s'intensifie sous la perte des anciens droits et solidarités et à mesure que la main d'œuvre se stabilise. Les élites locales, sous couvert d'efficacité et dans une logique « libérale », consacrent l'aide sociale en dehors des traditions de l'Eglise. Le MDP, par ses spécificités et ses objectifs, peut être un complément de l'action sociale locale ainsi qu'un acteur qui s'inscrit dans la logique idéologique du début du XIXe siècle. Le MDP devient dans une certaine mesure une forme d'aide sociale privée, certes marchande, mais qui offre aux populations les plus vulnérables les moyens d'éviter temporairement un processus de paupérisation et d'exclusion³. Or, l'installation d'un MDP à Bordeaux a été longue. Après plusieurs tentatives avortées, Beaufleury [1783], avocat au Parlement de Bordeaux, dans son projet de bienfaisance et de patriotisme pour la ville de Bordeaux envisagea la création d'un MDP devant prêter à taux zéro. Ce taux devait s'appliquer à la fois aux emprunteurs et aux créanciers de l'établissement. On comprend aisément qu'un tel rendement limite l'apport de capitaux et donc la constitution d'un fond pour lancer l'activité. De plus, le règlement très contraignant oblige les emprunteurs à prouver l'usage fait des sommes prêtées, l'établissement devant ouvrir que deux fois par semaine. Néanmoins, il faut noter la pertinence des analyses de Beaufleury qui appréhende les causes de la pauvreté comme un processus social : le journalier qui ne peut vivre de son travail ou qui le perd, qui tombe dans l'indigence et la mendicité alors qu'il n'est pas aidé (Beaufleury [1783]). Devant l'augmentation du phénomène, l'avocat constate amèrement que la municipalité de Bordeaux n'ait pas mis en œuvre de politiques et d'actions d'envergures pour lutter contre la pauvreté, contrairement à de nombreuses villes du Royaume. Il ajoute que les échecs des politiques « d'aide sociale » trouvent leur origine dans la criminalisation et la répression des pauvres et dans le manque d'effort et de moyen mis à disposition. Le MDP a l'avantage de lutter contre la pauvreté sans la criminaliser, et en instaurant un coût à l'aide, ce qui oblige le client à travailler. L'instauration du MDP, à Bordeaux mais aussi dans le reste de la France, s'inscrit dans une logique d'aide sociale. Dès le départ, la philosophie et les motivations des promoteurs furent traversées par cette logique d'aide financière et sociale, tournée vers le salariat pauvre non protégé. Nous ne trouvons pas l'idée d'un véritable prêt à la consommation⁴. Il faut noter à partir de l'étude de Hautcoeur [2011] que le crédit en France est principalement le fait de grandes institutions et de banques, et qu'il est tourné vers le financement de l'activité productive. Le crédit populaire porté par le MDP est principalement une réponse à la pauvreté et l'instabilité des revenus.

Le vrai départ du MDP à Bordeaux peut être daté au 16 mars 1801 par l'action du préfet Dubois, qui propose à la commission administrative des Hospices de réfléchir à la création d'une institution de prêt sur nantissements suite à un projet de M. Bonnaix, lui-même propriétaire d'une maison privée de prêt sur gages. Cependant, ce projet n'est pas retenu par la commission administrative des Hospices, qui refuse à nouveau deux autres projets soutenus par de nombreux citoyens bordelais. A la suite de ces nouveaux rejets, la commission des Hospices, sous la pression du préfet, adopte un règlement provisoire pour la création d'un tel établissement à Bordeaux. En effet, la ville doit se mettre en conformité avec une circulaire ministérielle du 8 messidor an IX qui instaure des MDP dans les grandes villes françaises. C'est par une forte volonté politique que les MDP apparaissent en France au XIXe siècle sous l'impulsion de l'Etat, la protection gouvernementale des MDP en 1806 est un pas décisif dans le développement de l'institution.

³ C'est ainsi que M. Jaubert, président de la commission administrative des Hospices, estime que « qu'il serait impossible d'assister gratuitement tous ceux qui ont des besoins [...] ne serait-ce pas en effet, encourager l'oisiveté, favoriser la paresse et le vice et paralyser l'industrie » [ACM].

⁴ Il apparaît à la fin du XIXe siècle des crédits populaires à la consommation réalisés par les grands magasins (Albert [2012]).

Le 1er septembre 1801, le préfet signe un arrêté instituant le MDP de Bordeaux. L'arrêté du préfet nous donne les causes de l'instauration d'un tel établissement à Bordeaux, elles sont aux nombres de trois ; la crise économique subie par le port de Bordeaux, le développement d'établissements de prêts sur gages privés, et l'idée d'apporter une réponse économique à la pauvreté, « *considérant qu'il est du plus grand intérêt d'offrir aux citoyens mal aisés, aux malheureux, des ressources qui ne soient pas illusoire* » (archives du Crédit municipal de Bordeaux-ACM). Le MDP de Bordeaux est une société par actions, douze actionnaires se partagent le capital. Il faudra attendre 1818 pour que l'ensemble des actions soient remboursées et que le MDP adopte une structure particulière, mi-publique, mi-privée. En 1851, il sera municipalisé, le maire de la ville devient le président de l'établissement. La ville de Bordeaux refuse de prendre un risque financier avec l'établissement, il doit être autonome et rentable. Dans son histoire, jamais la municipalité ne participa à son refinancement. Or, le MDP bordelais dégage tous les ans, et sans exception, des profits (tableau 1). Jusqu'en 1847, les profits réalisés sont partagés avec les Hospices de la ville. Plus que le monopole, l'usage libre des profits permet à l'établissement de baisser les intérêts et de financer son activité. Nombreux seront les investissements immobiliers pour répondre à une demande forte. L'établissement bordelais va tout au long du XIXe siècle agir pour baisser les taux d'intérêt et les ramener au cours légal. A la création du MDP bordelais, le taux d'intérêt est unique et fixé à 24% pour 4 mois, il passe à 18% en 1806⁵. Comme pour le MDP irlandais, plusieurs taux sont proposés en fonction de la valeur du bien, mais cette spécificité ne dure que de 1813 à 1840. Deux taux sont appliqués, 18% pour les biens de première catégorie [or, argent...] et 12% pour la seconde catégorie. Ensuite, le taux unique passe de 10% en 1840 à 6% en 1891. La durée du prêt évolue, elle est de 6 mois en 1814 et un an à partir de 1846 (tableau 2). Les premières années du MDP bordelais sont parfois compliquées, même si en 1803 il est versé des dividendes aux actionnaires, les administrateurs ont du très rapidement abaisser le montant du prêt minimum qui était beaucoup trop élevé pour la clientèle naissante. En effet, avec des salaires journaliers compris entre 1.5 fr (0.06£) et 2.5 fr (0.1£), beaucoup de travailleurs ne pouvaient apporter des biens de valeur suffisante, le prêt minimum passe de 10 fr (0.4£) à 4 fr (0.16£) après quelques mois d'existence. Ce minimum sera abaissé à 2 fr (0.08£) progressivement. Un vrai dilemme s'impose aux administrateurs, les petits prêts sont souvent réalisés à perte, ainsi en 1877, une étude du conseil d'administration note que tous les prêts inférieurs à 11 fr ne sont pas rentables, soit 75.7% de la production de prêt en nombre, mais seulement 21,6% en montant. McLaughlin [2013] observe une situation équivalente pour le MDP irlandais.

Les difficultés de l'établissement sont principalement financières, il manque temporairement des liquidités pour assurer les prêts. Cependant, l'établissement a toujours pu trouver les financements nécessaires. Pour cela, des bons de caisse [obligations] sont régulièrement émis, et trouvent preneurs. Ces émissions de bons de caisse furent garanties par les pouvoirs publics, ce qui apporte une véritable confiance en l'établissement, de plus, il existe une petite épargne au sein des classes plus favorisées qui est régulièrement, et fidèlement, investie. Ainsi, et malgré certaines difficultés de refinancement temporaires qui n'ont jamais mis l'existence du MDP en péril, le nombre de prêt offerts augmente régulièrement entre 1801 et 1895 [tableau 3], le MDP bordelais fait partie des cinq établissements les plus importants. Nous pouvons faire un parallèle entre les 213 860 prêts offerts en 1891 et la population bordelaise, qui la même année est de 252 415 habitants, ces chiffres montrent l'importance de l'activité. Il faut noter que les prêts ont pour particularité d'être bien remboursés. En effet, le tableau 4 montre les taux de vente des objets gagés pour les prêts non remboursés, nous observons sur longue période qu'en moyenne plus de 90% des prêts sont remboursés. Ainsi, la clientèle du MDP, souvent considérée comme insolvable ou à risque, dégage des revenus nécessaires. Ce taux de remboursement explique aussi en partie la bonne tenue du MDP bordelais. Les défauts de paiement ont un coût pour l'établissement et a un impact sur sa trésorerie,

⁵ Ce qui est de loin inférieur aux maisons de prêt privé, à l'époque sur Bordeaux elle prête à 150%.

malgré la vente des objets gagés. A partir de 1895, nous observons une tendance à la baisse du nombre de prêt [tableau 3], cette situation est régulière jusque dans les années 1980, et s'observe dans tous les établissements français.

3. Une réussite institutionnelle

Globalement, la nécessité du MDP est donc indéniable, il devient même indispensable pour le salariat pauvre. Il garantit un complément de salaire à une population proche du marché du travail, donc qui dégage des revenus pour rembourser son crédit. Cette aide financière offerte par le MDP est socialement nécessaire et économiquement efficace. Socialement nécessaire car l'endettement populaire permet de maintenir une population pauvre dans la société. Economiquement efficace, car les prêts sont remboursés, et une forme d'apprentissage de l'usage de l'argent est à l'œuvre. Des comportements de gestion efficace sont réalisés par les travailleurs pauvres, ce qui pour l'époque est loin de faire l'unanimité. En effet, une vision moralisatrice et paternaliste entoure les comportements des populations pauvres, comme étant inapte à la bonne gestion de leurs liquidités.

Le MDP bordelais est donc une institution qui a réussi. En effet, il fut créé pour lutter contre l'usure (1), pour réduire les taux d'intérêt du crédit populaire (2), pour aider les travailleurs pauvres sans profiter de la misère (3), tout en étant indépendant financièrement (4). Cet impératif défendu par la mairie est véritablement au cœur de la réussite puisque l'établissement n'a jamais eu recours à la municipalité pour mener à bien son rôle. Ainsi, ces quatre objectifs sont remplis. En effet, les deux phases distinctes de l'évolution de l'activité du MDP (tableau 3) n'ont pas remis en cause l'établissement. L'établissement a traversé le XIXe siècle en dégageant les profits nécessaires à son bon fonctionnement, tout en se refinançant à moindre coût ce qui permet dans un premier temps de partager une part des profits avec les Hospices, puis par la suite de les réinvestir pour améliorer le service offert. Le rôle social de l'établissement est préservé, il peut abaisser les taux d'intérêt pour réduire le coût du crédit aux plus pauvres ; s'adapter à l'environnement économique, à plusieurs reprises les administrateurs dégagent gratuitement des biens pour les clients les plus vulnérables. Malgré la baisse du nombre de prêt à la fin du XIXe siècle, qui traduit un moindre besoin d'aide financière, l'établissement continue à remplir l'ensemble de ses obligations.

Il convient donc d'étudier les causes de la réussite de l'établissement. Nous souhaitons mettre en perspective l'hypothèse que l'existence et le succès du MDP sont fondés sur l'idée qu'il répond à une *demande sociale du salariat*, caractérisée par le besoin individuel de stabiliser ses revenus. Dès lors que les revenus sont moins instables, le MDP perdra son intérêt. Il est nécessaire de revenir sur les concepts de demande sociale et de besoin individuel du salariat. Ces deux notions apparaissent, et évoluent, avec les mutations de l'environnement socio-économique, ce qui peut expliquer aussi l'échec du MDP irlandais⁶. La cause principale de la réussite de l'établissement bordelais est qu'il répond à une demande sociale forte de la part du salariat et qu'il apporte une réponse adaptée⁷. En effet, le XIXe siècle est marqué par un marché du travail spécifique, où les salaires ne sont pas garantis et le travail précaire et non protégé. Ainsi, la majeure partie des travailleurs sont en situation de pauvreté, caractérisée en France sous le terme de paupérisme ouvrier. En effet, cette situation est inhérente à l'industrialisation et au développement économique du XIXe siècle. De plus, ce paupérisme est un processus dynamique, il caractérise une population de travailleur rémunéré au minimum de subsistance et sans aucune protection contre les risques santé, vieillesse et emploi. Il existe la philanthropie et la charité pour apporter une aide à cette population. Or ces formes d'aide sont souvent limitées et ont peu d'impact (Bec [1998], Ewald [1996], Castel [1995]). Sur Bordeaux,

⁶ Ce que McLaughlin [2013] démontre bien, une imitation institutionnelle n'est possible que si l'environnement socio-économique est adéquat.

⁷ C'est-à-dire un prêt à moindre coût, avec des facilités de paiement, puisqu'il est possible de renouveler le prêt si les intérêts ont été payés.

toute la politique de bienfaisance est fondée sur une logique d'aide en nature et très restrictive, jugée plus efficace c'est-à-dire ne décourageant pas le travail (Roussy [2005]). Or, il existe une déconnexion entre l'aide locale apportée et les attentes sociales. La fin des corporations a entraîné une perte de droits et de protection, notamment dans la garantie d'un salaire jugé convenable. Ainsi, une forme de contradiction s'installe entre une aide spécifique inadéquate et l'évolution de la société. Le XIXe siècle est marqué par une expansion des usages monétaires et de l'argent, une perte des droits des travailleurs, subissant des revenus aléatoires. Une forme de monétarisation de la société s'impose (Polanyi [1983], Servet [2012]). L'aide en nature, la charité et la philanthropie ne permettent pas de stabiliser les revenus d'un salariat pauvre. C'est ainsi qu'il existe une demande sociale d'aide financière qui répond à un besoin individuel du salariat. Ce dernier cherche les moyens et capacités à compléter ses revenus pour répondre aux besoins en argent des travailleurs pauvres. Ce besoin de salaire complémentaire doit maintenir un niveau de consommation minimale, et apporter des liquidités en cas d'aléas sociaux [maladie, inactivité...]. Deux conséquences découlent de cette demande sociale de protection et de ce besoin de revenu complémentaire : (1) la nécessaire individualisation de l'aide et donc de l'offre de liquidité immédiate, ce qui explique le développement du microcrédit social, (2) l'adaptation institutionnelle de l'aide avec l'émergence d'une économie sociale de bienfaisance qui comprend le MDP, mais aussi les Caisses d'épargne.

Il est possible d'exprimer cette demande sociale de protection et ce besoin individuel. Pour cela, il est nécessaire d'étudier la structure de la clientèle et des prêts. Nous pouvons nous baser sur plusieurs études, les données statistiques sont éparses, nous utiliserons les deux rapports Watteville⁸ (1846-1850), les comptes-rendus statistiques du MDP de Bordeaux, et l'annuaire de la statistique française [ASF]. Ainsi, nous pouvons apprendre que le MDP concerne principalement le travailleur salarié en situation de précarité, mais qui reste inclus dans le monde du travail. Watteville remarque dans son rapport de 1844 sur l'établissement bordelais que l'institution permet d'« offrir un secours efficace, quoique momentané, à l'homme qui se propose de trouver la possibilité dans le travail d'acquitter sa dette », de plus, Watteville, repris par Lequinat [1892, p. 33], note que « les Monts-de-Piété sont utiles aux pauvres ; ils mettent des bornes à l'usure, contribuent à faire diminuer la mendicité en facilitant aux hommes laborieux les moyens de subvenir à leurs besoins dans les moments de maladies, de chômage de travail ou de détresse accidentelle ; ils contribuent à conserver l'honneur du citoyen pauvre, en l'empêchant de recourir à des moyens blâmables pour se procurer de l'argent. Ils soutiennent souvent le crédit des négociants, et nous pourrions citer tel industriel qui n'a pu lutter en France contre l'étranger que par le secours des Monts-de-Piété ». La clientèle des MDP est donc constituée principalement d'ouvriers et de journaliers, en 1850, ils représentent 76.91% de la clientèle des 25 plus grand MDP⁹ français (tableau 6), parmi eux 67% ont effectué des prêts d'une somme inférieure à 11 francs. Les artisans/commerçants sont la seconde catégorie d'emprunteurs, ils représentent 12,9%, mais contrairement à la classe précédente, leurs prêts sont de valeur plus conséquente. Plus précisément sur Bordeaux, les prêts contractés sont de faibles valeurs, en 1876 par exemple, 76% des prêts sont inférieurs à 10 fr (0.4£)¹⁰ ce qui correspond à une population à faible revenu (tableau 5). Sur une plus longue période, de 1878 à 1895 nous observons un taux compris entre 70 et 80%. Le prêt moyen est compris entre 13 fr (0.52£) et 17 fr (0.68 £) sur toute la période 1820-1895 [ACM]. Deux populations très différentes sont donc les principales clientes du MDP, ces deux populations ont des motivations différentes. Le salariat est soumis à de faibles salaires à l'origine de la pauvreté. Les artisans/commerçants sont exclus du marché du crédit et ils usent du MDP pour obtenir des liquidités. Or, ces deux clientèles sont complémentaires, les salariés demandent des prêts de faible valeur, souvent fournis à perte, et les artisans/commerçants des prêts plus élevés et donc rentables. Par conséquent, un équilibre se crée pour que l'activité du MDP soit

⁸ Le baron de Watteville est inspecteur général des établissements de bienfaisance.

⁹ Il n'existe pas cette information pour Bordeaux. Cependant, l'étude des archives nous permet d'affirmer que l'on retrouve les mêmes proportions.

¹⁰ Ils sont donc réalisés à perte pour l'établissement.

rentable. Travailleurs pauvres et artisans/commerçants sont deux catégories exclues, les premiers socialement, les seconds financièrement. Le rôle du MDP est donc d'intégrer ces populations, ce qu'il réussit particulièrement. En effet, chacun de ces acteurs dégagent les revenus nécessaires au bon remboursement du prêt, ce qui valide l'activité du MDP comme prêteur social, lui permet de dégager des profits, et de capter une part de la petite épargne pour son refinancement.

Concernant les travailleurs pauvres, la question des salaires est importante, c'est cette variable qui est à l'origine des besoins individuels. Dans une société industrielle marquée par le paupérisme et la précarité, « *si l'absence de travail, nous dit Marec [2006, p. 33], a souvent déterminé la misère ouvrière, l'insuffisance de salaire a fortement contribué à la pauvreté quasi générale des classes laborieuses* ». Cet état fait montre l'importance de l'institution pour une population en proie à la misère, elle concourt à l'amélioration de leur condition. En effet, lorsque les données sont disponibles, nous observons dans la période étudiée que chaque baisse du salaire nominal moyen se traduit par une hausse du nombre de prêts [ACM, Pastureau 2013a]. L'usage du prêt sur gages est dynamique lors des périodes temporaires de baisse des salaires. Par conséquent, le prêt obtenu apporte un complément de revenu pouvant potentiellement combler la différence de salaire entre deux périodes. Si nous raisonnons en termes de protection, alors le prêt sur gages agit quand la nécessité sociale et économique est en jeu. Plus généralement, l'économie et la société du XIXe siècle sont soumises à un mode de régulation concurrentielle où l'activité façonne les salaires, pour Boyer [1978, p. 36], « *fondamentalement, en régulation concurrentielle, emploi, salaire et coût de la vie dérivent d'ajustement simultanés sur un ensemble de marchés ; du fait de l'organisation économique et sociale, ils sont dotés d'une grande flexibilité* ». Cette flexibilité joue principalement sur les conditions de vie des ouvriers dans le sens où les salaires sont dépendants de l'emploi. Les niveaux de salaire et le temps de travail évoluent en fonction de la conjoncture, créant une dépendance sociale forte des ouvriers à leur salaire nominal. De plus, Boyer [1978] note une forme de synchronisme entre le salaire nominal et le coût de la vie qui, dans ce cas, rend volatile le niveau de vie des ouvriers et journaliers. Boyer [1978] remarque deux phases dans la formation du salaire réel ; d'abord de 1840 à 1856 qui constitue une période de baisse du salaire réel, et qui s'explique par une forte variabilité du coût de la vie et une stagnation des salaires ; de 1856 à 1902, le salaire réel tend à augmenter, d'abord sous la forme d'une hausse des salaires nominaux plus forte que la hausse du coût de la vie (1856-1860), puis par une baisse du coût de la vie [1860-1902]. L'observation de l'activité du prêt sur gages sur la première période est en hausse constante. Dans la seconde période, le prêt sur gages est prospère dans un premier temps [1860-1890], avant d'entrer dans une phase de déclin. Cette phase de déclin correspond à une baisse du coût de la vie, permettant aux populations les plus pauvres d'être moins dépendantes principalement aux fluctuations des dépenses alimentaires. Ces dernières constituent une part importante du budget d'un ménage, la hausse du salaire nominal cumulée à la baisse du coût de la vie permet de dégager un revenu net plus conséquent, qui sur longue période correspond à la baisse de la demande de prêt sur gages. La structure des budgets des ménages souligne la part non alimentaire est passée de 70,7% en 1856 à 60% en 1930 (Boyer [1978], ASF). Ainsi, les dépenses obligatoires ou fixes sont relativement moins importantes, dégageant un solde moins soumis aux aléas du coût de la vie. L'évolution du prêt sur gages est sensiblement liée à la tendance à la baisse des salaires.

La réussite du MDP bordelais est liée à la réponse qu'il apporte à une demande sociale et un besoin individuel. L'apport d'une aide financière répond aux mutations institutionnelles, à la perte de protection du salariat, à la flexibilité des salaires et à l'absence d'un réseau bancaire populaire. L'environnement légal fut favorable, le monopole du prêt sur gages a permis d'éliminer toute concurrence, mais il n'a pas été déterminant. En effet, l'usage libre des profits et le refinancement très favorable ont été à la clef du bon fonctionnement de l'établissement. De plus, la structure de la clientèle est complémentaire et surtout solvable, les niveaux de remboursement élevés diminuent les coûts liés aux ventes et favorisent un roulement de liquidités [trésorerie]. Ces coûts sont nombreux, ils concernent notamment les frais de vent. Le risque majeur pour le MDP est l'erreur

d'estimation du bien, perdu à la vente en cas de sur-estimation, et la perte de valeur lorsque le bien est resté trop longtemps en stock. Une statistique importante est à souligner, en moyenne 70% des gages vendus sont inférieurs à 10 francs (0.4£) [ACM], soit sur les prêts non rentables pour l'établissement et sur des biens de faibles valeurs difficilement valorisables lors des ventes. Nous comprenons l'importance pour l'établissement d'avoir des taux de remboursement élevés pour sa survie, ce qui est le cas. Ajoutons que la question de l'échelle de prêt est importante. Le prêt minimum accepté à Bordeaux est de 3 fr (0.12 £), il passera dans la seconde moitié du XIX siècle à 2 fr (0.08£). Quant au maximum des prêts, donc les plus rentables, il passe à 5,000 fr (200 £) en 1850, contre 10 £ en Irlande. La situation irlandaise fut donc différente, McLaughlin [2013] a souligné l'importance de l'environnement institutionnel. Ainsi, en France et à Bordeaux, les MDP ont bénéficié de l'absence d'une concurrence sur le crédit populaire. Cette absence de concurrence est légale, par le monopole, mais aussi structurelle. Il n'existe pas de banques populaires¹¹, et de crédit populaire, qui viendraient capter une partie de la clientèle, comme c'est le cas en Irlande¹².

L'établissement bordelais, mais nous pourrions élargir à l'ensemble des MDP français, a bénéficié d'un environnement socio-économique favorable et s'intègre dans une logique d'économie de bienfaisance qui apporte des réponses économiques aux problèmes sociaux, dans une période dépourvue de système d'aide sociale globale. L'économie sociale de bienfaisance est complémentaire de la charité, de la philanthropie et des mesures sociales locales. La montée en puissance de l'intervention publique pour lutter contre la pauvreté du monde du travail va progressivement limiter l'utilité du MDP.

4. L'hypothèse d'une économie sociale de bienfaisance

Le MDP peut être considéré comme un établissement de crédit social pour travailleurs pauvres. Il ne s'agit plus de répondre à la misère par charité, mais d'apporter des ressources monétaires temporaires à faible taux d'intérêt pour sortir d'une situation précaire. Cependant, une partie de la population y est exclue, car pour gager un bien, encore faut-il en posséder. Ainsi apparaît une forme de «privatisation» de l'aide dans un contexte où la solidarité nationale n'existe pas. L'aide est facturée, elle se paie. Les MDP refusent d'être considérés comme des organismes de bienfaisance ou de charité, ils refusent d'être vus comme une forme nouvelle d'assistantat car derrière les prêts s'impose la logique de remboursement. Le MDP est là en dernier recours pour aider une population pauvre à répondre à des difficultés passagères, pour répondre aux risques sociaux, que sont la maladie, l'accident du travail et progressivement la précarité et la paupérisation des travailleurs. En apportant un bien à gager et en récupérant une somme d'argent, le client du MDP s'offre une protection financière, une sorte d'assurance qui lui évite d'entrer dans une situation d'indigence. Concernant la population, il faut noter la situation modeste des emprunteurs mais qui ne sont pas miséreux ou indigents. Ainsi un des premiers directeurs de l'établissement de Rouen estime en 1845 que « *l'individu qui s'adresse au MDP n'est pas dans l'extrême misère : il doit posséder quelque effet qui ne lui soit pas absolument indispensable et, de plus, avoir l'espérance de revenir à une position meilleure, qui lui permette de restituer le prêt qu'il a reçu. Sans ces deux conditions, ou il ne pourra obtenir de prêt, ou il se décidera à vendre son gage immédiatement, ce qui lui sera beaucoup plus avantageux* ».

Le MDP s'inscrit comme un acteur de l'aide sociale d'initiative privée, ou d'économie sociale de bienfaisance. Jamais il n'a recherché le profit, le but ultime étant de baisser au maximum le taux

¹¹ La bancarisation de la société française débute dans les années 1960, en 1966, seulement 18% des français possèdent un compte en banque [Lazarus 2012].

¹² "pawnbroskers in Ireland did not dominate the market for loans greater than £10, for then they faced competitors such as moneylenders, private banks and, from the 1820s onwards, joint-stock banks. This would have limited the potential profitability of pawnbroking in Ireland" [McLaughlin 2013 p. 52].

d'intérêt et donc le coût de l'aide, les profits étant réinvestis ou partagés avec les œuvres sociales. Dès l'origine, les fondateurs et administrateurs ont refusé que les MDP soient considérés comme des établissements de charité, mais plutôt comme des institutions de bienfaisance offrant une aide financière temporaire dans le but d'aider les plus malheureux et imprévoyants. Nous pouvons parler dans les deux cas de « libéralisme bienfaisant » de sensibilité chrétienne. Demander l'aide du MDP est un acte purement individuel, et qui nécessite la perte temporaire d'un bien, comme l'épargne qui nécessite l'abstinence et la sobriété. Ainsi, dans les deux cas, l'aide a un coût, l'épargne offrant la prévoyance, le prêt sur gages l'espoir d'éviter la déchéance et l'exclusion sociale. Dans le cadre de la caisse d'épargne, la prévoyance est placée comme vertu car elle responsabilise l'individu, le travail quant à lui est considéré comme un vecteur d'intégration social. Le lien entre travail et épargne structure la société post 1789. La prévoyance permet de conserver les gains et revenus du travail. Ce type d'économie sociale part d'une forme de solidarité verticale des élites vers le peuple, qui s'estimant éclairées et intégrées, offrent une aide basée sur les préceptes économiques traditionnels, ce que l'on retrouve en Irlande. Le MDP et la caisse d'épargne sont une réponse aux contradictions de l'industrialisation, et s'inscrivent dans les logiques institutionnelles valorisées par la société. Dans une économie libérale, l'Etat reste cantonné dans ses prérogatives régaliennes, le marché et l'économie régulant la société. La réponse au paupérisme est l'aide sociale locale d'initiative privée. Les caisses d'épargne et les MDP ont pour finalité et objectif d'offrir des moyens, des capacités, aux classes populaires de sortir ou de se protéger contre les risques sociaux de la société en voie d'industrialisation quand aucune autre institution n'existe. Ces deux institutions sont caractérisées par leur non lucrativité, la recherche du surplus n'est pas une finalité. Nous pouvons établir un lien entre la caisse d'épargne et le MDP, ces acteurs consacrent en définitive l'idée d'une aide sociale venue d'une certaines élites et organisée par elles, aussi ces dernières ne refusent en aucun cas le système socio-économique en marche, mais elles estiment que ce système semble affecté par la question sociale du paupérisme. Nous avons donc une économie de bienfaisance sociale qui à travers des mécanismes économiques classiques, le prêt ou l'épargne, consacre une réponse économique aux problèmes sociaux.

Le MDP subit une forme de déclin à partir de la fin du XIXe siècle. Il convient pour appuyer notre démonstration d'en étudier les causes. Cette évolution est liée avec l'apparition d'une nouvelle organisation de l'action sociale [Pastureau 2013a]. Ce déclin est lié à une perte d'utilité liée à la disparition progressive de la demande sociale du salariat. Le prêt sur gages apporte un complément au salaire quand celui-ci tend à varier, ponctuellement ou non, à la baisse, ces variations de salaire jouant sur les variations du niveau de vie. Or, l'action sociale a pour objectif de remédier à ces variations, dans le but de garantir un minimum de subsistance. Dans les périodes d'absence de politiques sociales, locales ou non, nous observons sur long terme une intensification du microcrédit social. Dans les périodes consacrant l'aide sociale institutionnalisée, le microcrédit social devient insignifiant. La protection sociale a introduit une forme de rigidité à la baisse des salaires, car elle apporte un complément de salaire, c'est le « salaire indirect ». Ce qui, en définitive, était le rôle du prêt sur gages comme apport d'un revenu indirect. La baisse du nombre d'engagements entre 1870 et 1913 s'inscrit dans une période d'émergence et de développement de l'action sociale locale. Dès la fin du XIXe siècle, le paternalisme municipal cède sa place à une politique d'action sociale plus ciblée, en 1899, est créé un office municipal de placement gratuit ; en 1926, une allocation de secours chômage ; il est mis en place les prémises d'une politique familiale, avec la création en 1920 de la Caisse pour indemnités familiales de Bordeaux et du Sud-Ouest ; en 1929, est créé le comité bordelais d'Action sociale qui participe à la mise en place des assurances sociales [Roussy 2005, Delbrel 2006, AMB]¹³. La progression de l'intensité de la politique sociale locale s'inscrit dans la période de difficultés du Crédit municipal de Bordeaux [Pastureau 2013a].

¹³ Nos travaux sur longue période soulignent que le montant le nombre de prêts au MDP bordelais est corrélé négativement avec le montant des dépenses sociales locales [Pastureau 2013a].

L'objectif de la politique sociale locale est de lutter contre la pauvreté du salariat, mais surtout la précarité des situations. Le microcrédit social nécessite une obligation forte, à savoir le remboursement du prêt. L'aide sociale locale n'est certes pas sans contraintes, mais ne s'inscrit pas dans une logique marchande. Cette différence fondamentale est au cœur même des tendances opposées entre l'intensification de l'aide sociale et le déclin du microcrédit social. Ce dernier étant caractérisé par une logique de prêteur en dernier recours, acteur d'une protection individuelle sous contraintes financières et morales. Ainsi, la mise en œuvre de l'action sociale locale, dans le cadre bordelais, participe aux difficultés du prêt sur gages, car dans ce cas les contreparties ne sont pas financières. L'apport d'un complément au salaire, les prestations familiales, ou bien l'aide au retour à l'emploi, traduisent une forme partielle de démarchandisation de l'aide. De plus, contrairement à la situation précédente, à savoir le paternalisme municipal, l'aide aura tendance à se généraliser et devenir monétaire. Cette évolution de la politique locale d'action sociale débute à partir des années 1890, par exemple, les subventions municipales aux œuvres d'assistance passent de 150,000 fr en 1877 à plus de 450,000 fr en 1900 [Archives municipales de Bordeaux-AMB]. Progressivement, l'apport d'un complément monétaire peut se réaliser en dehors même du microcrédit social... et sans coûts. C'est pour cela que la période qui débute dans les années 1890 marque la difficulté de l'établissement. Nous observons, en termes de variation annuelle moyen, deux trajectoires opposées, les dépenses sociales, + 11.62% ; et le nombre d'engagements, -2.51% (ACM, Pastureau [2013a]). Avec un taux de corrélation de -0,73. Il existe un lien fort entre ces deux tendances expliqué par le développement des assurances sociales, la mise en œuvre des retraites pour les agriculteurs et les ouvriers, ainsi que l'émergence d'une politique familiale. Pour conclure, M. Maze, président de la conférence permanente des caisses de Crédit municipal note, en 1934, que « *dans l'espace de quelques années, la clientèle des monts-de-piété s'est considérablement accrue et sensiblement transformée. Tandis que le développement des mesures d'assistance en éloignait une partie, une catégorie toute nouvelle s'adressait à nous [...]* » (repris par Marec [1983] p. 148) ; le vice président du conseil d'administration de Rouen en 1936, souligne que la baisse d'activité de l'établissement est liée « *un peu également aux lois sociales actuelles -lois dont on peut se réjouir- mais qui, si l'on peut s'exprimer ainsi, concurrencent nos établissements* » (Marec [1983], p. 157). Le déclin de l'activité de l'établissement, est concomitant avec l'évolution des conceptions de l'aide sociale qui met en avant l'idée de risque social inhérent à la société industrielle, dépassant la logique de la responsabilité individuelle. Localement, nous observons sur Bordeaux le développement d'une aide sociale monétaire qui remplace l'aide en nature qui prévalait. De nouvelles sources de revenus complémentaires apparaissent. Le microcrédit social au XIXe siècle a une utilité légitimée par l'absence d'Etat social.

4. Conclusion

S'intégrant dans une économie sociale de bienfaisance, le microcrédit social au MDP est caractérisé par l'apport d'une aide monétaire, c'est-à-dire un revenu complémentaire, en l'absence de toute aide sociale institutionnalisée. Le prêt sur gages est un outil de derniers recours, offrant une protection individuelle contre les aléas sociaux. Sa prospérité découle d'une période où l'apport de droits sociaux est inexistant, l'aide sociale est donc limitée. Il s'intègre dans une logique de protection sociétale, qui introduit une relation de bienfaisance d'une institution économique. L'outil économique est donc valorisé, soit par la prévoyance [l'épargne], soit par le crédit social. La population de travailleurs pauvres trouve les moyens financiers pour répondre à la précarité des entrées d'argent et des revenus, eux-mêmes fortement liés à l'activité économique. L'individu est soumis à une dépendance économique, s'il reste libre, ses choix sont limités à la prévoyance ou à l'endettement. Le microcrédit social est légitimé comme outil de protection individuelle et marchande.

La réussite de l'établissement bordelais au XIXe siècle est liée à plusieurs facteurs. Si l'environnement législatif fut favorable [monopole du prêt sur gages], l'établissement prospère grâce

à l'environnement socio-économique. En effet, il existe une demande sociale forte d'aide financière liée aux besoins individuels d'une population en situation de quasi-exclusion. Le MDP apporte les capacités financières à une population qui reste néanmoins solvable. L'établissement bordelais bénéficie de taux de remboursement élevés, qui limitent un coût supplémentaire, il trouve régulièrement les moyens de se refinancer et profite de l'absence d'un système bancaire populaire. La situation irlandaise est donc différente, cependant, la question du monopole comme cause de réussite n'est pas essentielle. Le MDP bordelais a vécu 5 ans en concurrence avec les maisons de prêt privés, leur fermeture a été salutaire, mais sa capacité à apporter une réponse adéquate a été fondamentale. Dès lors que sa clientèle trouve une nouvelle source de complément de revenu, et que les salaires ouvriers se stabilisent, le MDP deviendra progressivement inutile. Le MDP a véritablement subi une concurrence forte des mutations de l'aide sociale, la demande sociale du salariat se détourne de lui.

Annexes :

Tableau 1. Les profits de l'établissement bordelais.

Years	benefit	Years	benefit	Years	benefit	Years	benefit
1870	4643.29	1883	174,301.21	1896	108,145.56	1909	91,412.16
1871		1884	189,561.89	1897	106,968.09	1910	90,130.22
1872		1885	186,094.69	1898	109,669.22	1911	105,175.39
1873		1886	174,484.43	1899	87,786.19	1912	112,144.39
1874	33,931.12	1887	107,307.73	1900	95,982.22	1913	112,794.67
1875	25,422.13	1888	79,958.16	1901	95,105.98	1914	36,066.08
1876	26,498.55	1889	107,479.22	1902	89,681.26		
1877	47,344.54	1890	135,421.12	1903	85,094.04		
1878	22,921.49	1891	110,944.79	1904	89,351.70		
1879		1892	61,506.69	1904	89,958.38		
1880	56,663.43	1893	128,726.25	1905	84,715.03		
1881	80,719.24	1894	102,724	1906	108,524		
1882		1895	108,871.99	1908	93,942		

Sources : Archives du Crédit municipal de Bordeaux, registre des délibérations.

Tableau 2. Taux d'intérêt à Bordeaux.

Years	Taux d'intérêt	Durée du prêt	Autres frais
1801	24%	4 mois	0.5% droit fixe 0.5 fr droit impression 0.5% droit affiche
1806	18%	4 mois	Idem
1813	18% [gages 1er categories] 12% [gages 2eme categories]	4 mois	Idem
1814	18% [gages 1er categories] 12% [gages 2eme categories]	6 mois	Idem
1830	15% [1er categories] 12% [seconde categories]	6 mois	Idem
1840	10%	6 mois	Suppression de tous les frais
1843	9%	6 mois	Aucun.
1846	9%	1 an [sauf gage laine]	
1848	9%	1 an [tout gage]	
1879	8%	1 an	
1886	6%	1 an	
1891	6%	1 an	

Sources: Lequinat [1892]

Tableau 3. Nombre de prêt à Bordeaux.

Years	Prêts	Years	Prêts	Years	Prêts	Years	Prêts	Years	Prêts
1802	15,894	1863	155,330	1878	150,231	1895	194,338	1910	194,067
1807	36,848	1864	162,365	1879	150,678	1896	195,642	1911	212,414
1810	54,832	1865	161,688	1880	163,145	1897	204,406	1912	199,243
1815	62,343	1866	126,074	1881	166,525	1898	210,327	1913	195,799
1820	88,225	1867	140,530	1882	163,675	1899	189,780	1914	161,914
1825	94,497	1868	142,797	1883	174,913	1900	183,248		
1830	101,924	1869	142,892	1884	179,725	1901	185,323		
1835	95,333	1870	115,633	1885	184,660	1902	195,579		
1840	108,157	1871	116,825	1886	186,709	1903	208,733		
1845	141,263	1872	132,553	1887	177,879	1904	193,693		
1850	82,919	1873	140,777	1888	187,620	1905	184,492		
1855	143,564	1874	139,756	1889	191,461	1906	188,695		
1860	146,909	1875	128,381	1890	195,189	1907	188,845		
1861	149,909	1876	141,328	1891	213,860	1908	187,591		
1862	151,921	1877	152,790	1892	223,137	1909	18,2970		

Sources: Lequinat [1892], Archives du Crédit municipal de Bordeaux.

Tableau 4. Part des ventes à Bordeaux.

Years	Ventes	Rapports vente/prêt
1815	3,356	5.3%
1820	5,428	6.15%
1830	5,133	5%
1840	6,624	6.1%
1855	5,175	3%
1865	8,396	5.1%
1870	7,230	6.25%
1875	12,205	9%
1880	16,852	10.3%
1885	24,681	13.3%
1890	26,106	13.3%

Sources: Lequinat [1892].

Tableau 5. Catégories de prêt à Bordeaux.

	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895
2-4 fr	39.36 %	42.99 %	40.33 %	35.98 %	35.57 %	38.15 %	34.80 %	40.32 %	40.32 %	37.79 %	37.59 %
5-10 fr	32.65 %	23.09 %	31.78 %	35.88 %	35.91 %	34.50 %	37.36 %	34.07 %	34.07 %	36.03 %	36.59 %
11-25 fr	12.95 %	12.40 %	12.82 %	13.58 %	13.94 %	13.37 %	14.06 %	12.75 %	12.75 %	13.17 %	13.01 %
26-50 fr	8.09%	8.31%	8.11%	7.80%	7.82%	7.67%	7.41%	7.10%	7.10%	7%	6.96%
51-100 fr	4.53%	4.56%	4.48%	4.34%	4.4%	4.07%	4.14%	3.65%	3.65%	3.74%	3.70%
101-500 fr	2.27%	2.49%	2.32%	2.32%	2.26%	2.09%	2.06%	1.97%	1.97%	2.10%	2%
501-1000 fr	0.11%	0.13%	0.13%	0.08%	0.08%	0.13%	0.11%	0.10%	0.10%	0.13%	0.11%
>1000 fr	0.04%	0.03%	0.03%	0.02%	0.02%	0.02%	0.03%	0.04%	0.04%	0.04%	0.04%

Sources : Archives Crédit municipal, compte rendu statistique.

Tableau 6. Clientèle en 1848 pour les 21 plus grands établissements [y compris Bordeaux]

Catégories	Nombre de prêts
Commerçants/artisans	152,776
Rentiers/propriétaires	49,248
Professions libérales	40,248
Employés	23,134
Militaires	70
Ouvriers/journaliers	909,993

Sources : Watteville[1848]

References :

- ALBERT, A. [2012]. Working-Class Consumer Credit During the Belle Époque: Invention, Innovation, or Reconfiguration? ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales* [English], 2012/467th Year, p. 731-763.
- ALLEMANDOU, B., LEPENNEC. J-J. [1995]. *60 000 pauvres à Bordeaux ! La politique d'aide sociale sous la révolution*. Bordeaux: MSHA.
- ANNUAIRE DE LA STATISTIQUE EN FRANCE [1860-1900], Archives Municipales de Bordeaux.
- ARCHIVES CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX [1801-2012], compte rendu administratif.
- ARCHIVES CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX [1801-2012], registre des délibérations.
- ARCHIVES CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX [1801-2012], compte rendu statistique.
- ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX, série XC et série Q.
- BEAUFLEURY, M.L.F. [1783], *Projet de bienfaisance et de patriotisme pour la ville de Bordeaux*. Archives municipales de Bordeaux, série XC 40.
- BEC, C. [1998], *L'assistance en démocratie*. Paris: Belin.
- BONIN, H. [2003]. *Les Crédits municipaux ne sont pas assez vus comme des instruments sociaux*. Paris: Magellan.
- BOYER, R. [1978]. Les salaires en longue période. *Economie et statistique*, n°103, septembre 1978.
- CASTEL, R. [1995]. *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris: Folio essais, Gallimard.
- DELBREL, Y. [2006]. *La mutualité à Bordeaux à travers les sociétés de secours mutuels [1810- 1914]*. Bordeaux: Fédération historique du Sud-Ouest.
- EWALD, F. [1996]. *Histoire de l'Etat providence*. Paris: Grasset.
- HAUTCOEUR, P.C. [2011]. Les transformations du crédit en France au XIXe siècle. *Romantisme*, 1, n°151, p. 23-38.
- LAZARUS, J. [2012]. *L'épreuve de l'argent, banques, banquiers, clients*. Paris: Calmann-Levy.
- LEQUINAT, L. [1892]. *Notice sur le Mont de Piété de Bordeaux*. Bordeaux : Gounouilhou éditeurs.
- MCLAUGHLIN, E. [2013]. An experiment in banking the poor: the Irish Mont-de-Piété, c. 1830–1850. *Financial History Review*, 20, pp 49-72.
- MAREC, Y. [1983]. *Le « clou » rouennais, des origines à nos jours [1778-1982], du Mont de Piété au Crédit municipal, contribution à l'histoire de la pauvreté en province*. Rouen: Éditions du Petit Normand.
- MAREC, Y. [2006]. *Pauvreté et protection sociale aux XIXe et XXe siècle*. Rennes: Presses Universitaire de Rennes.

- PASSET, R. [1954]. *L'industrie dans la généralité de Bordeaux sous l'intendant Tourny*. Bordeaux: Editions Bières.
- PASTUREAU, G. [2013a]. *Le microcredit social, un argent secours en perspective historique – Le cas du prêt sur gages au Crédit municipal de Bordeaux*. Thèse de doctorat en sciences économique, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- PASTUREAU, G. [2013b]. De l'usage social aux pratiques marchandes de l'argent- Une brève histoire des origines du microcrédit social, *Cahier du GREThA*, N°2013-14, April 2013.
- POLANYI, K. [1983], *La grande transformation*, Paris: NRF, Gallimard.
- ROUSSY, D. [2005]. *La politique d'assistance publique de la ville de Bordeaux sous la III^e République*, thèse de doctorat en droit, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- SERVET, J.M. [2012], *Les monnaies du lien*. Lyon: PUL.
- WATTEVILLE, A. [1850]. *Situation administrative et financière des Monts de piété en France*. Archives municipales de Bordeaux, série brochures administratives Q 43.
- WATTEVILLE, A. [1846]. *Situation administrative et financière des Monts de piété en France*. Archives municipales de Bordeaux, série brochures administratives Q 43.

Cahiers du GREThA

Working papers of GREThA

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit
33608 PESSAC - FRANCE
Tel : +33 (0)5.56.84.25.75
Fax : +33 (0)5.56.84.86.47

<http://gretha.u-bordeaux4.fr/>

Cahiers du GREThA (derniers numéros – last issues)

- 2013-13 : CARAYOL Nicolas, STERZI Valerio, *Signaling and the Ownership of Academic Patents*
- 2013-14 : PASTUREAU Guillaume, *De l'usage social aux pratiques marchandes de l'argent. Une brève histoire des origines du microcrédit social*
- 2013-15 : CHARLES Léo, *Why did Switzerland succeed? An analysis of Swiss specializations (1885-1905)*
- 2013-16 : PASTUREAU Guillaume, *Du Mont-de-Piété à la Grameen Bank : la finance sociale à travers le temps et l'espace. Essai sur une cohérence institutionnelle et une diversité des pratiques*
- 2013-17 : BECUWE Stéphane, BLANCHETON Bertrand, CHARLES Léo, *First globalization: why did France miss the boat?*
- 2013-18 : HARDY P.H., BENE C., DOYEN L., PEREAU J. C., MILLS D., *Viability and resilience of small-scale fisheries through cooperative arrangements*
- 2013-19 : BONNEFOND Céline, CLEMENT Matthieu, COMBARNOUS François, *In search of the elusive Chinese urban middle class: An exploratory analysis*
- 2013-20 : PASTUREAU Guillaume, JOURDHEUIL Romain, *Le prêt sur gages au Crédit municipal : vers une analyse exploratoire des relations entre banquier social et emprunteur*
- 2013-21 : BLANCHETON Bertrand, *L'autonomie de la Banque de France au XXe siècle*
- 2013-22 : MAVEYRAUD Samuel, *La structure du réseau de commerce international en 1850*
- 2013-23 : BONNEFOND Céline, *Growth dynamics and conditional convergence among Chinese provinces: a panel data investigation using system GMM estimator*
- 2013-24 : SALLE Isabelle, SENEGAS Marc-Alexandre, YILDIZOGLU Murat, *How Transparent About Its Inflation Target Should a Central Bank be? An Agent-Based Model Assessment*
- 2013-25 : LUSTOSA J. Maria Cecilia, FAURE Yves-André, *Changements institutionnels et politiques publiques au Brésil. Aux sources de la réduction des inégalités sociales, de la pauvreté et des disparités régionales*
- 2014-01 : BLANCHETON Bertrand, PASTUREAU Guillaume, *Le Mont-de-Piété à Bordeaux, les raisons d'un succès (1802-1913)*
-

La coordination scientifique des Cahiers du GREThA est assurée par Emmanuel PETIT. La mise en page est assurée par Anne-Laure MERLETTE.